

Master Études internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études internationales. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02040144

HAL Id: hceres-02040144

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040144>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes internationales

de l'Université Sorbonne Nouvelle
Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Etudes internationales

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006923

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Censier (13, rue de Santeuil) ; Institut du Monde anglophone (5, rue de l'Ecole de Médecine), Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine (28, rue Saint-Guillaume)

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention a pour objectif d'offrir une formation pluridisciplinaire dans l'étude de trois aires culturelles : Europe, Amérique latine et monde anglo-américain. L'objectif annoncé est double : donner aux étudiants les fondamentaux des principales sciences sociales (droit, science politique, économie, sociologie, histoire, géographie, civilisations britannique et américaine...) et permettre l'apprentissage de langues étrangères. La formation s'adresse aux étudiants de licence de l'université (licence d'études européennes, internationales, LEA...), mais aussi d'autres disciplines telles que l'histoire, le droit ou l'économie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention a fait l'objet de modifications notamment, un renforcement du tronc commun entre les différentes spécialités au niveau du M1 et l'harmonisation de la structure de formation (nombre d'UE, points ECTS...) pour l'ensemble des spécialités, d'une part, et la recherche de partenariats au sein du PRES (avec l'Université Paris 7 - Denis Diderot, l'Université Paris Descartes, l'INALCO et Sciences Po Paris), d'autre part. Ladite mention comporte trois spécialités *Études européennes, Études latino-américaines et Études sur les institutions, les sociétés et les économies britanniques et américaines*. Chaque spécialité comprend en M2, deux parcours, un parcours recherche et



un parcours professionnel. Le projet pédagogique met l'accent sur la pluridisciplinarité et la progressivité des connaissances *i.e.* les enseignements du M2 sont conçus comme un approfondissement des enseignements de M1 dans les différentes disciplines concernées (histoire, droit, économie, science politique...).

Ladite mention, est l'une des mentions proposées par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elle complète et enrichit l'offre de formation. On peut remarquer la position originale de la mention au sein de l'université, centrée sur des aires culturelles plutôt que des disciplines et mobilisant plusieurs disciplines des Sciences humaines et sociales. D'autres formations de ce type « aires culturelles » existent au niveau du PRES c'est pourquoi, des partenariats ont été mis en place afin d'éviter les redondances. L'accent a été mis ici sur la pluridisciplinarité, un tronc commun solide et des compétences transversales fortes. Des partenariats avec des universités européennes et d'autres en Amérique latine et Amérique du Nord sont indiqués ; or, il aurait été judicieux de les développer plus avant dans le dossier.

Les effectifs en M1 et M2 sont en progression sur la période 2007-2010 ainsi que les taux de réussite, en progression constante (73 % en 2010-2011). Force est de constater que le taux de poursuite en doctorat est en baisse: passant de 14 % en 2007-2008 à 6,5 % en 2010-2011. Le taux d'insertion professionnelle progresse : il passe de 75 % en 2007 à 82,9 % 2009. Il est satisfaisant au regard des effectifs de répondants (la moitié des diplômés). Toutefois, il convient de noter qu'une seule enquête sur le devenir des diplômés a été réalisée en 2008-2009. Ces résultats sont par conséquent à relativiser. La structure de l'équipe pédagogique est tout à fait cohérente. Des informations plus détaillées concernant les intervenants professionnels auraient été les bienvenues. Le dossier met l'accent sur le fait qu'aucun appui administratif n'est prévu au niveau de la mention. C'est au niveau des composantes (Institut du Monde anglophone, Institut des Etudes européennes, IHEAL - Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine -), dont dépendent principalement les spécialités, que se trouvent les secrétariats.

- Points forts :
 - Formation pluridisciplinaire, centrée sur des aires culturelles.
 - Taux d'insertion professionnelle en hausse.
 - Partenariat avec des universités étrangères.

- Point faible :
 - La formation recherche semble être peu attractive et débouche peu sur des poursuites d'études en doctorat.

Recommandations pour l'établissement

Il serait judicieux de renforcer la cohésion entre les trois spécialités de la mention, ce qui pourrait permettre d'assurer et de pérenniser la véritable originalité de la mention notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et permettrait ainsi d'améliorer plus encore son pilotage.

Si le choix est fait d'une formation recherche, il importe de la renforcer.

Compte tenu de l'objectif pédagogique, il serait intéressant d'encourager les stages à l'étranger pour renforcer l'ouverture internationale.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Etudes européennes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Censier (13, rue de Santeuil) ; Institut du Monde anglophone (5, rue de l'Ecole de Médecine), Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine (28, rue Saint-Guillaume)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est un master indifférencié portant sur l'Europe en tant qu'aire culturelle. Elle a pour objectif de donner aux candidats les connaissances nécessaires à l'insertion dans les carrières européennes. La formation repose sur les disciplines telles que l'histoire, l'économie, le droit et la science politique. Elle est proposée en formation initiale, continue et en VAE (Validation des acquis de l'expérience).

- Appréciation :

La formation vise à donner des connaissances générales en matière européenne ainsi que les outils nécessaires aux techniques de montage de projets, de négociation commerciale et politique, de gestion financière et de lobbying. Le projet pédagogique est cohérent et structuré autour de quatre axes thématiques à savoir : l'action publique et l'espace social européen, la construction européenne et les relations internationales, les institutions et les systèmes politiques en Europe et les cultures et identités en Europe.

On peut cependant noter que les aspects économiques de l'Union européenne (l'Union économique monétaire, la BCE...) restent sommaires dans le projet pédagogique, malgré le fait que l'économie apparaisse comme l'un des champs disciplinaires considérés. Cette spécialité met l'accent sur des relations nouées avec les institutions de l'Union européenne qui se traduisent notamment par la présence d'intervenants en provenance de la Commission. Par ailleurs, la formation met en avant les partenariats avec des universités européennes, mais ces relations restent imprécises et sans formalisation.

Le recrutement de cette spécialité se fait majoritairement en interne, malgré la présence d'étudiants en provenance de l'Europe de l'Est et de Chine. On peut constater que le taux d'abandon en M1 est en hausse sur la période 2007-2011 alors que celui de poursuite en doctorat est en chute en 2011. Or, aucune explication de ces tendances n'est proposée. Le taux d'insertion professionnelle semble satisfaisant. Toutefois, aucune enquête qualitative sur le devenir des étudiants diplômés n'a été réalisée jusqu'à présent.

L'équipe pédagogique paraît tout à fait cohérente bien qu'il y ait peu d'information sur la participation des intervenants professionnels. Les modalités pédagogiques sont conformes aux objectifs.

- Points forts :

- Projet pédagogique intéressant mais insuffisamment caractérisé.
- Ouverture internationale et partenariats avec les universités asiatiques.

- Points faibles :

- Pas de distinction nette d'une voie recherche et d'une voie professionnelle, ce qui nuit tant à l'insertion professionnelle dans le monde de la recherche qu'à la professionnalisation.
- Pas de conseil de perfectionnement et absence d'enquêtes sur le devenir des diplômés.
- Place accordée aux enseignements en économie européenne reste faible.



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait renforcer les outils professionnalisant et/ou de recherche en sciences sociales.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Etudes latino-américaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Censier (13, rue de Santeuil) ; Institut du Monde anglophone (5, rue de l'Ecole de Médecine), Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine (28, rue Saint-Guillaume)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est un master indifférencié portant sur les sociétés latino-américaines. La formation est généraliste et pluridisciplinaire. Elle repose sur les disciplines telles que l'histoire, l'économie, le droit et la science politique. Elle est proposée en formation initiale ; la formation continue et l'apprentissage sont à l'étude.

- Appréciation :

La formation vise à donner des connaissances générales sur les sociétés latino-américaines ainsi que les outils nécessaires aux techniques de montage de projets, de négociation commerciale et politique. Le M1 comporte six disciplines en sciences sociales : anthropologie, économie, géographie, histoire, science politique/droit, sociologie/démographie.

Le M2 propose deux parcours à partir d'enseignements généraux et spécialisés : un parcours professionnel *Métiers de la recherche* et un parcours recherche *Métiers des affaires, de la coopération et de l'environnement*. La formation met en avant l'existence de partenariat avec des universités étrangères (Amérique du Nord et Europe) sans apporter de précisions sur ces relations.

On peut constater une forte attractivité pour les étudiants étrangers (à peu près 50 % des effectifs). Pour le M2 parcours *Métiers des affaires, de la coopération et de l'environnement*, il existe un suivi des trajectoires des étudiants diplômés qui montre que sur les cinq dernières promotions, « 77 % ont un emploi, 11 % sont en recherche d'emploi, 6 % en formation et 6 % n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas pour l'instant ». Le taux d'insertion professionnelle semble correct, mais peut sans doute être amélioré.

L'équipe pédagogique est tout à fait cohérente. Il y a peu d'information sur la participation des intervenants professionnels. Les modalités pédagogiques sont conformes aux objectifs.

- Points forts :

- Pluridisciplinarité réelle et adossement à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine.
- Forte attractivité pour les étudiants étrangers.

- Point faible :

- La distinction des voies professionnelle et recherche ne reçoit pas de traduction concrète, au détriment de l'insertion professionnelle dans le domaine de la recherche et de la professionnalisation.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Renforcer les outils professionnalisant et/ou de recherche en sciences sociales ;
- Développer et structurer les partenariats avec les universités étrangères.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Etudes sur les institutions, les sociétés et les économies britanniques et américaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Censier (13, rue de Santeuil) ; Institut du Monde anglophone (5, rue de l'Ecole de Médecine), Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine (28, rue Saint-Guillaume)

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est un master indifférencié qui vise à donner des connaissances globales sur l'histoire, les institutions et les systèmes politiques et les aspects sociétaux de l'espace anglo-américain. La formation est généraliste et pluridisciplinaire. Elle repose sur les disciplines telles que l'histoire, l'économie, le droit et la science politique. La spécialité est offerte par le service de formation à distance de l'université : l'ENEAD, à l'exclusion du parcours professionnel en M2. Les étudiants en VAE peuvent être admis dans la spécialité.

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation généraliste et pluridisciplinaire sur les sociétés britannique et nord-américaine. Le M1 comporte six disciplines en sciences sociales : anthropologie, économie, géographie, histoire, science politique/droit, sociologie/démographie. Durant la seconde année de master, selon qu'ils sont dans le parcours recherche ou le parcours professionnel, les étudiants rédigent un mémoire (R) ou suivent des enseignements relatifs à la conception de projets et à la négociation, outre un stage de six mois qui donne lieu à la rédaction d'un rapport. Les relations internationales sont fondées, pour l'essentiel, sur une politique d'échange avec des universités étrangères partenaires qui permettent, chaque année, à des étudiants de passer leur année de M1 à l'étranger. Des universitaires étrangers sont également invités et un séminaire par visio-conférence est organisé par un enseignant de la spécialité et un enseignant de l'Université du Kentucky.

Les taux de réussites sont en progression mais restent assez faibles (56,4 % en M1 et 68,1 % en M2). L'insertion professionnelle est bonne (80 % des diplômés ayant répondu à l'enquête ont un emploi deux ans après la fin de leur formation). La poursuite d'études en doctorat est assez réduite (9,4 %), ce qui conduit à s'interroger sur le caractère recherche de la spécialité.

Le pilotage de la spécialité paraît réel, comme l'atteste en particulier la mise en place annoncée d'un conseil de perfectionnement, dont on aurait souhaité, toutefois, connaître plus précisément la composition, les attributions et le mode de fonctionnement. Peu d'information sont par ailleurs données sur la composition de l'équipe pédagogique et sur la place qu'y occupent les professionnels extérieurs.

- Points forts :

- Projet pédagogique intéressant et clair.
- Partenariats avec les universités étrangères.

- Point faible :

- Pas d'affirmation nette d'une voie recherche et professionnelle qui peut nuire à l'insertion professionnelle dans le monde de la recherche et limiter la professionnalisation.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Choisir une ligne plus nette sachant que le caractère professionnalisant de la formation semble dominer au regard de l'insertion professionnelle.
- Renforcer les outils professionnalisant déjà existant.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,
Directeur de la Section des formations et
des diplômes
AERES

Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie Christine Lemardeley

MENTION - Etudes internationales (SHS 2)

L'évaluation de l'AERES concernant le master mention Études internationales appelle les remarques suivantes qui concerneront d'abord la mention elle-même, puis les différentes spécialités.

Réponses pour la mention

- **Sur le master indifférencié et l'absence de distinction entre la voie recherche et la voie professionnelle**

Le choix d'un master indifférencié pour la mention « Études internationales » date du précédent contrat avec l'État. Le ministère avait alors recommandé l'adoption d'un master qui ne mette plus en avant la distinction entre des spécialités recherche et des spécialités professionnelles. L'adoption d'un master indifférencié se justifie d'autant plus qu'il s'agit d'une formation largement ouverte aux pays européens et extra-européens qui ne connaissent pas, pour la plupart, la distinction entre une voie recherche et une voie professionnelle. Le souhait d'encourager la circulation des étudiants à l'extérieur du territoire hexagonal nécessite de disposer d'une organisation de master assez semblable à ce qui peut exister par ailleurs.

Toutefois, l'intention délibérée d'opter pour le master indifférencié n'exclut pas les différenciations des parcours recherche et professionnel qui interviennent au niveau du M 2. Chaque spécialité du master a décliné ces différenciations de parcours : ainsi, pour la spécialité Etudes sur les institutions, les sociétés et les économies britanniques et américaines, le parcours pro se compose d'un bloc de trois enseignements à vocation professionnelle et d'un stage en entreprise de six mois, alors que le parcours recherche est composé uniquement de séminaires de recherche et un mémoire. Pour la spécialité Études latino-américaines, il existe deux blocs de cours théoriques et opérationnels (cours thématiques, cours pays, ateliers...) ; en fonction du parcours choisi, la proportion de cours pris par l'étudiant dans chaque bloc est différente et il doit en outre soit faire un stage, soit prendre un terrain de recherche, en vue de la rédaction de son mémoire. Pour la spécialité Études européennes, la différence du parcours se traduit essentiellement dans le choix d'un stage suivi d'un rapport ou d'un mémoire de recherche.

Pour ce qui concerne la poursuite en doctorat des étudiants diplômés du Master Études internationales, il convient de souligner que les parcours recherche des différentes spécialités ne conduisent pas nécessairement à la thèse, mais peuvent aboutir à l'entrée rapide sur le marché du travail dans des activités de conseil ou d'études au sein de think tanks, d'association ou de directions de la recherche dans des entreprises. Dans certaines spécialités (par exemple, la spécialité Études latino-américaines), la présence d'une proportion importante d'étudiants d'Amérique latine explique le nombre substantiel d'inscriptions en thèse, ces étudiants ayant besoin du niveau doctorat pour exercer une activité de haut niveau dans leurs pays. Dans d'autres spécialités en revanche (spécialité Études européennes), les étudiants souhaitent avant tout s'insérer rapidement dans le marché du travail et délaissent la thèse, synonyme pour la plupart d'entrée dans le monde académique. C'est pourquoi le corps enseignant du master développe, notamment à l'égard des étudiants français généralement moins intéressés que leurs homologues étrangers par la perspective de la thèse, un discours en faveur des thèses courtes professionnalisantes.

L'adossement de ces parcours à l'équipe d'accueil Institut d'Etudes Européennes et à l'UMR 7227 CREDA (Centre de recherche et de documentation des Amériques), toutes deux bien évaluées par l'AERES, permet d'assurer une formation de haut niveau à la recherche - notamment en faisant participer directement les étudiants à des projets de recherche, séminaires, colloques. Elle ouvre aussi aux étudiants de la filière « pro » des possibilités de stage et d'insertion dans les domaines de la recherche appliquée.

- **Sur la cohésion entre les trois spécialités de la mention**

Les responsables de la mention et des spécialités du master sont bien conscients que l'on peut aller plus loin encore dans la cohésion entre les trois spécialités, alors qu'il leur semble que des efforts

importants ont d'ores et déjà été entrepris. Ils plaident en faveur d'une harmonisation des pratiques qu'ils comptent promouvoir au cours du prochain contrat.

Dans cette perspective, ils s'engagent à poursuivre les objectifs suivants :

- La création, au niveau de la mention, d'un conseil de perfectionnement, composé des personnes suivantes : un représentant de la mention, un représentant de chaque spécialité, un représentant étudiant de chaque spécialité, un représentant BIATOSS et deux professionnels. Ce conseil se réunira au moins deux fois par an. Il aura pour mission de piloter le master, de procéder à son auto-évaluation, de faire évoluer, s'il en est besoin, l'offre de formation, de travailler à l'harmonisation des pratiques entre les spécialités et d'organiser l'offre de stages. Il aura également pour fonction de faire procéder régulièrement à des enquêtes concernant le devenir professionnel des étudiants.

- La mise en place d'un affichage commun du master entre les trois spécialités, ce qui pourrait se concrétiser notamment par une meilleure lisibilité de la formation sur le site internet de l'université.

- La demande auprès des instances centrales de l'établissement d'un appui administratif commun à l'ensemble du master. Si l'on veut que la mention de master ait une réalité institutionnelle, il conviendrait qu'elle puisse bénéficier d'un personnel administratif dédié, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisque chaque spécialité dépend administrativement d'une composante distincte.

- La mise en place de procédures unifiées et harmonisées entre les spécialités pour l'orientation des étudiants en Master 2.

- La recherche d'une harmonisation entre les différentes spécialités quant à la distinction des parcours recherche et professionnel.

- **Sur les partenariats avec les universités étrangères**

On renverra sur ce point aux réponses qui sont faites au niveau de chaque spécialité. On ajoutera néanmoins que des partenariats devront être développés également au niveau de la mention, en lien étroit avec le service des relations internationales de l'université.

- **Sur les outils professionnalisants**

On relèvera tout d'abord que le dossier du master comporte d'ores et déjà un certain nombre d'outils professionnalisants : présence de cours d'ouverture professionnelle au sein des enseignements transversaux du M 1 et de cours de spécialité en M 2. Ces enseignements doivent permettre aux étudiants d'avancer dans la détermination de leur projet professionnel, d'apprendre à rédiger des CV et des lettres de motivation, et de préparer des entretiens d'embauche. Des ateliers professionnels ou des cours opératifs sont également proposés dans certaines spécialités au niveau du M 2. Ces dernières années, une attention toute particulière a en outre été accordée au suivi des étudiants en stage, afin que ce qui est, pour nombre d'entre eux, une première expérience professionnelle, leur soit pleinement bénéfique.

Il n'en demeure pas moins que des efforts supplémentaires seront engagés pour améliorer le dispositif professionnalisant : les conseils de perfectionnement, au niveau de la mention et des spécialités, auront notamment pour objectif de suivre les diplômés et de constituer un réseau d'anciens élèves en association avec le BAIP de l'Université ; en outre, le travail de collecte de la taxe d'apprentissage, déjà engagé, sera poursuivi et amplifié en coopération avec la chargée de mission « Relations entreprises » de l'Université, ce qui doit permettre d'avoir une plus grande latitude dans la mise en place d'ateliers et l'embauche de professionnels.

- **Sur l'apprentissage des langues étrangères**

Il convient ici de préciser que le master mention « Études internationales » n'a pas vocation à permettre l'apprentissage des langues étrangères, ce qui doit se faire au niveau du L, mais vise au perfectionnement de celles-ci. C'est pourquoi les étudiants admis dans le master qui disposent déjà de bonnes compétences dans deux langues étrangères se voient proposés des cours en langue

étrangère et non pas des cours de langue. Ainsi, les étudiants de la spécialité Etudes latino-américaines et les étudiants d'études européennes suivent des séminaires, proposés par la spécialité Etudes sur les institutions, les sociétés et les économies britanniques et américaines, qui sont dispensés en anglais. L'offre de cours dispensés en langues étrangères, déjà renforcée ces deux dernières années, sera encore développée dans les années qui viennent.

Spécialité Etudes européennes

- **La distinction d'une voie recherche et d'une voie professionnelle**

Nous renvoyons ici à l'argumentaire rédigé pour l'ensemble de la mention. Le passage à un master indifférencié répondait aux consignes transmises par le ministère à l'Université. Il a permis de renforcer les échanges entre les différents profils d'étudiants.

Pour autant, les parcours suivis par les étudiants sont différents selon qu'ils choisissent le parcours recherche ou professionnel. Dans le premier cas, ils suivent davantage de séminaires et réalisent un mémoire de recherche en S10. Dans le second, ils suivent davantage d'ateliers et réalisent un stage (+ mémoire de stage en S10).

D'ici la mise en place de la nouvelle maquette, il est prévu de consolider les offres d'ateliers, notamment par le biais de coopération, au sein de l'Université ou avec d'autres Universités. Il pourrait être possible de créer d'autres ateliers.

- **Précisions concernant le Conseil de perfectionnement**

Le conseil de perfectionnement de la spécialité sera composé du responsable de la mention « Etudes internationales », du responsable de la spécialité « Etudes européennes », du responsable administratif, ainsi que de représentants des enseignants, des étudiants et des professionnels intervenant dans le master.

Il se réunira régulièrement, au moins deux fois par an.

Il aura pour fonction de veiller au bon fonctionnement du Master, à l'adéquation entre l'offre pédagogique et la demande des étudiants, l'évaluation des enseignements.

Il aura également pour fonction de faire procéder régulièrement à des enquêtes concernant le devenir professionnel des étudiants. Une enquête de ce type est justement prévue avant l'entrée en vigueur de la nouvelle maquette, dans le cadre d'une coopération avec le [Service « Avenir Pro »](#) de l'université et les associations des anciens étudiants du master.

- **Place accordée aux enseignements en Economie**

Le potentiel d'enseignement en Economie est, certes, moins important que celui existant en histoire ou en droit. Pour autant, deux éléments nous semblent devoir être précisés ou portés à la connaissance des évaluateurs.

Tout d'abord, les relations entre la politique monétaire de l'UE et les politiques budgétaires nationales, la construction de l'UEM et le rôle de la BCE sont bien abordés dans le Master, dans le cadre du Cours Fondamental intitulé « Politique économique de l'UE » (M1, S7).

Deuxièmement, le Master repose sur une forme de spécialisation progressive, du S7 au S10 (voire depuis la Licence 3, puisqu'une grande partie de nos étudiants sont issus de la L3 Etudes européennes). Les cours d'économie se spécialisent davantage à partir du S8, avec pour objectif de renforcer leur dimension professionnalisante (exemple : Politiques de l'emploi, Europe dans la mondialisation, Territoires et Innovation, etc.).

- Liste des intervenants professionnels et implications dans le master

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	UE concernée	Enseignements dispensés
BAEV Vassil	Coordination Présage	Atelier	Réseaux et partenariats européens
BALLESTER Carolina	Chargée de mission, ADETEF, Ministère de l'Economie	Atelier	Fonds structurels européens
BARBATO Raffaele	Chef de projet, secrétariat URBACT	Atelier	Fonds structurels européens
CHAVES Pedro	Commission européenne, DG Culture – Unité Politiques linguistiques	Atelier	Expertise européenne
CINGOTTI Natacha	Friends of the Earth Europe	Atelier	Lobbying européen
CLAESSENS Michel	Commission Européenne, DG Recherche	Atelier	Expertise européenne
COTILLON Jérôme	Mairie de Paris	Atelier	Réseaux et partenariats européens
DRAJIC Olivera	European Government Affairs BP Europe	Atelier	Expertise européenne
FRASSETTO Vera	CNRS	Atelier	Fonds structurels européens
GARRAULT Emmanuelle	Ebay France	Atelier	Lobbying européen
GENS Seiti	Secrétariat général de l'UNESCO	Atelier	Réseaux et partenariats européens
GUGULASHVILI Tamar	Parlement européen	Atelier	Expertise européenne
GUYADER Maurice	Commission européenne, administrateur	Séminaires M1 + Tutorat mémoires	Grands problèmes géopolitiques du monde contemporain ; Elargissement de l'UE
JOSSEC Gildas	AITEC	Atelier	Lobbying européen
KRUPKA David	SNCF, Direction Europe	Atelier	Expertise européenne
KULAHCI Erol	AUF – Bureau Bruxelles	Atelier	Expertise européenne
LAMORY Gregory	Manager European Affairs, Sanofi	Atelier	Lobbying européen
LAOT Emilie	Responsable des partenaires européens, RFI	Atelier	Expertise européenne
LESOBRE Olivier	Attaché aux affaires juridiques au CNIL	Atelier	Lobbying
LIETAERT Mathieu	Réalisateur de documentaires (Not So Crazy Prod)	Atelier	Lobbying Européen

LOPEZ Stéphane	Organisation internationale de la francophonie, Bruxelles	Atelier	Réseaux et partenariats européens
LORENZI Frédérique	Secrétariat Général de la Commission Européenne	Atelier	Expertise européenne
MAUCORT Pauline	Journaliste, France Culture et RFI	Module	Techniques de journalisme
MINONZIO Pierre-Etienne	Journaliste, L'Equipe	Module	Techniques de journalisme
PELAN Pierre	ADETEF-Ministère de l'économie et des finances	Atelier	Fonds structurels européens
RADOSEVIC Gwenaelle	Senior Manager, Welcome Europe	Atelier	Fonds structurels européens
REMER Brigitte	Ministère de l'éducation	Atelier	Réseaux et partenariats européens
ROBIOLLE Fahimeh	ESSEC - IRENE	Atelier	Techniques de négociation
TOSTAIN DESMARES Catherine	Mission Europe, CG77	Atelier	Fonds structurels européens
VAISSADE Frédéric	Paris 6	Atelier	Expertise européenne
VAUGUET Fabienne	Ministère de l'Emploi, Direction du FSE	Atelier	Fonds structurels européens

Spécialité *Études latino-américaines*

- **A propos de l'indifférenciation des parcours Recherche et autres professions**

Les deux parcours « métiers de l'international » et « métiers de la recherche » sont distingués à travers une différence dans la proportion des enseignements davantage théoriques et ceux davantage opérationnels mais non pas dans la nature double des enseignements dispensés qui semble nécessaire aux deux parcours. C'est d'ailleurs là une des caractéristiques mêmes de ce type de master dit « indifférencié ».

Notre formation vise au contraire particulièrement d'une part, à développer les capacités d'adaptation et d'autre part à équilibrer les connaissances généralistes avec un certain niveau de spécialisation. L'apprentissage par exemple du montage et du pilotage de projet est aussi utile pour les étudiants de filière pro que de filière recherche, étant donné le fonctionnement actuel de la recherche. Inversement, les enseignements disciplinaires approfondis et le développement de l'esprit critique sont nécessaires pour ne pas confondre travail opérationnel et application de « recettes ». Cela répond à l'expérience acquise dans le fonctionnement actuel du master, qui montre l'intérêt des étudiants pour la poursuite en doctorat et la nécessité de les doter de compétences pragmatiques pour mener à bien leurs projets. Tous les ans, deux ou trois étudiants issus du M2R obtiennent un contrat doctoral de l'université à l'ED 122. Sur la centaine de doctorants actuellement inscrits à l'IHEAL/CREDA, environ la moitié a obtenu le M2 Etudes internationales de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

- **A propos de la dimension professionnalisante**

Parmi les objectifs le rapport souligne p. 5 que le Master forme les étudiants à différentes techniques, notamment le montage de projet et la négociation. Il convient d'y ajouter les méthodes spécifiques des sciences sociales, tant pour le parcours recherche que pour le parcours professionnel. Ces méthodes dépendent de l'option disciplinaire de l'étudiant. Il s'agit par exemple des méthodes et techniques d'enquête et d'entretien pour la sociologie et l'anthropologie, de la cartographie et des systèmes d'information géographique pour les géographes, des techniques de traitement des archives pour l'histoire, des méthodes quantitatives pour l'économie etc.

Quant aux enseignements méthodologiques, ils sont très présents dans les deux parcours :

M1 :

- Recherche documentaire 2h (24h sur le semestre) 4 ECTS. Apprentissage de la recherche sur les banques de données et différentes sources en sciences sociales et dans les différents domaines de recherche (avec l'équipe de la bibliothèque Pierre Monbeig, premier centre français d'information scientifique sur l'Amérique latine)
- Ouverture professionnelle 1h30 (18h sur le semestre) 3 ECTS. Approche pragmatique et technique des domaines de recherches spécifiques choisis. Usages méthodologiques propres aux sciences sociales. (ateliers méthodologiques disciplinaires).
- Informatique 1h30 (18h sur le semestre) 3 ECTS. Apprentissage ou perfectionnement des logiciels de bases et initiation à des logiciels plus spécialisés de mise en graphiques et en cartes de données.
- Ouverture professionnelle 1h30 (18h sur le semestre) 4 ECTS. Approche pragmatique et technique des domaines spécifiques choisis. Séminaires méthodologiques en sciences sociales ou Ateliers spécialisés (Stratégies d'implantation, conduite de projet, accès au financement, coopération décentralisée, country risk, gestion et finance...)
- Cours complémentaire optionnel 2 x 2h (24h à chaque semestre) 10 ECTS. Thématiques plus spécialisées dans un domaine spécifique de recherche ou sur un pays ou un groupe de pays de la région Amérique latine. (Multiculturalisme, politiques environnementales, démocratisation, crises monétaires, métropoles et territoires, théories du développement,)
- Cours de thématiques professionnalisantes 2x2h ou 2h selon les parcours 24 ECTS (6x2) ECTS ou 12 ECTS (répartis sur les 2 semestres). Pratique d'une approche concrète des métiers visés par le diplôme. (Microfinance, organisations internationales, risques et catastrophes, acteurs sociaux, aménagement du territoire, droit du commerce international, partis politiques, nouveaux partenaires internationaux...)
- **Liste des enseignants professionnels avec leurs employeurs et leurs enseignements**

NOM Prénom	Employeur	enseignement
BENSSOUSSAN Pauline	Planet Finance	Micro crédit
BENADON C.		Techniques de la négociation
BLANCHET-AUTAIN Danielle	LOCAL	Coopération décentralisée
CIMADEVILLA	Avocat	Droit du commerce international
Ciccozzi Elena	Consultante	Evaluation of development projects

CLAVERIE Jean-François	LOCAL	Coopération décentralisée
DELMAS Alain	Assemblée Nationale	Coopération institutionnelle/ institutions internationales
DEVEAUX Rémi	Schneider Electric	Companies involvement in environmental challenges
DIENG	avocat	Droit du commerce international
DUVAL Patrick	IPF Energies Nouvelles	Technologies de l'énergie
DROUAULT Nicolas	Intermundis	Etudes de Marché
GODARD, Elsa		Atelier « projet professionnel »
MARTINEZ Frédérique	American Express	Stratégies d'implantation
PAQUETTE Catherine	IRD	Environnement urbain
PENASSE Fabrice	CCFD Terre Solidaire	Pratique professionnelle de la coopération
PINOT Florence	ESCP Europe	Coopération économique
PRIGENT Lorène	Sofreco	International Tendering Techniques
RICARD Xavier	CCFD Terre Solidaire	Principe d'action des ONG
VALENZUELA Silvia	Veolia	

- **A propos des partenariats avec les universités étrangères et de la mobilité étudiante**

La mobilité étudiante est essentielle pour la spécialité « Amérique latine ». Elle s'appuie sur un dense réseau de partenariats en France et en Europe. Cette mobilité prend la forme soit de semestres d'échange avec suivi de cours validés, soit de séjours de recherche de terrain sans obligation de suivi de cours mais avec un encadrement sur place par les partenaires locaux. Elle peut également s'inscrire dans le Master européen (universités de Vienne, de Salamanque de Varsovie et de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3/IHEAL). Elle est également pratiquée lors des stages, obligatoires pour le parcours pro et conseillés pour le parcours recherche. La forte présence d'étudiants étrangers est aussi un facteur d'internationalisation de la spécialité. L'IHEAL s'appuie sur 47 accords cadre existants entre la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et des universités d'Amérique latine, 26 protocoles actifs d'échange permettant d'ouvrir tous les ans 90 places à la mobilité. Ces accords couvrent tous les pays d'Amérique du Sud, les Etats Unis, le Mexique et le Costa Rica. Ils comprennent des universités de haut niveau (Universidade de São Paulo, Université Fédérale de Rio de Janeiro, Université nationale

autonome du Mexique, Colegio de México, Université de Buenos Aires, Université du Chili, etc.) A titre d'illustration, en 2012-2013 18 étudiants de l'IHEAL bénéficient d'un échange formel en Amérique latine et 4 en Europe. 27 autres ont effectué ou effectuent des séjours de recherche en Amérique latine. L'année précédente, 54 étudiants de M2 ont fait un stage, qui s'est déroulé pour 60% d'entre eux en Amérique latine.

Spécialité *Etudes sur les institutions, les sociétés et les économies britanniques et américaines*

- **Composition du conseil de perfectionnement**

Il est composé du responsable de la spécialité, d'un enseignant chercheur de la spécialité, d'un professionnel enseignant dans la spécialité, d'un administratif et d'un étudiant.

Il fait le lien entre le Conseil de pilotage de la mention et assure le pilotage de la spécialité. Il fait des propositions qui doivent être validées au niveau de la mention. Il met en place l'évaluation des enseignements.

- **Composition de l'équipe enseignante Monde anglophone**

Libellé UE	Enseignant	Département de rattachement	Semestre	Volume horaire
UE 5 : Histoire, institutions et systèmes politiques dans l'espace anglo-américain				
Political participation in Britain	E. Avril PR civ brit.	Monde anglophone	M1 S7	2h
A Polite and Commercial People : GB in 18th century	I. Bour PR civ brit	Monde anglophone	M1 S7	2h
Smart Power and Barak Obama's Foreign Policy	A. Cizel MC civ US	Monde anglophone	M1 S7	2h
Cultural & Social History of African Americans & Women in the US	H. Le Dantec PR civ US	Monde anglophone	M1 S7	2h
Revolutionary England	F. Lessay PR civ brit	Monde anglophone	M1 S7	2h
UE 6 : Aspects socio-économiques dans l'espace anglo-américain				
Immigration, Race, Ethnicity in the US	J. Cohen PR civ US	Monde anglophone	M1 S7	2h
Business Enterprise and Society in the US	J.H. Coste MC civ US	Monde anglophone	M1 S7	2h
Contemporary Economic Policy in Britain	L. Dalingwater MC civ brit	Monde anglophone	M1 S7	2h
British Multiculturalism in Crisis?	R. Garbaye PR civ brit	Monde anglophone	M1 S7	2h
Ireland, Northern Ireland, Britain : economic relations and dynamics	V. Peyronel PR civ irlandaise	LEA	M1 S7	2h
Women and education in England from the Glorious Revolution to 1945	C. Boulard MC civ brit	Monde anglophone	M1 S7	2h
UE 7 : Histoire, institutions et systèmes politiques dans l'espace anglo-américain				
From Union to the Civil War	W. Hutchinson PR civ irlandaise	Monde anglophone	M1 S8	2h
Frontiers and Pioneers in the US	C. Bécasse MC civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h

Religion in the US	A. Ousset-Krief MC civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h
XXX	PR civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h
Feminism in the United States	H. Quanquin MC civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h
UE 8 : Aspects socio-économiques dans l'espace anglo-américain				
The New Role of the State	M.C. Esposito PR civ brit	Monde anglophone	M1 S8	2h
A British Invention : the Welfare State, 1909-2012	D. Fée MC civ brit	Monde anglophone	M1 S8	2h
American Cinema	N. Mingant MC civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h
Identity Issues in Contemporary Britain	P. Schnapper PR civ brit	Monde anglophone	M1 S8	2h
Labor and Society in the US since the 19th century	E. Variéras MC civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h
The Democratic Nexus: American Political Institutions and the Economy in the 20th century	C. Zumello PR civ US	Monde anglophone	M1 S8	2h
UE 9				
History & Fiction : From Francis Bacon to Walter Scott	I. Bour PR civ brit	Monde anglophone	M2 S9	2h
The US in the Americas (International Relations)	J. Cohen PR civ US	Monde anglophone	M2 S9	2h
Writing American History 19th_20th Centuries	H. Le Dantec PR civ US	Monde anglophone	M2 S9	2h
Liberty... from Enlightenment to Victorian Era	F. Lessay PR civ brit	Monde anglophone	M2 S9	2h
The British Economy and the EU	MC Esposito Civ brit.	Monde anglophone	M2 S9	2h
The Political Participation of Ethnic Minorities in the UK	R. Garbaye PR civ brit	Monde anglophone	M2 S9	2h
UE 10 M2 PRO				
Projet professionnel	X. Perleaux (DRH) et Jean-Christophe- Clément (consultant)		M2 S9	2h
Négociation	M. Lauriol (DRH)		M2 S9	2h
Montage de projets	X. Perleaux (DRH)		M2 S9	2h
UE 12 M2R				
Political Parties in Britain	E. Avril	Monde anglophone	M2 S10	2H
Northern Ireland : Political Culture and Cultural Politics	W. Hutchinson	Monde anglophone	M2 S10	2H
Foreign Policy in the UK	P. Schnapper	Monde anglophone	M2 S10	2H
The Irish economy in its European and global context	V. Peyronel	LEA	M2 S10	2H
Power in Politics and Finance in the USA	Monde anglophone	Monde anglophone	M2 S10	2H
XXX	PR civ US	Monde anglophone	M2 S10	2H

- **Différenciation parcours M2R / M2 Pro**

Voir la réponse donnée pour la mention.

Dans le cadre de l'harmonisation des procédures entre les 3 spécialités, le « rapport de stage » en M2 PRO devient un « mémoire de stage » comme dans les autres spécialités.